

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 23 novembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat-sur-Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 16 novembre 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	44
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND.

Suppléant : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY, Pascale LARUE représente Mattia TRENTMONT, Robert LEYMARIE représente Laurent PELLERIN.

Excusés : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Pierre VERDIER, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Sabine MALARD, Fabien JAUBERT donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD

SECRÉTAIRE : Mme Nadine PIERSON.

OBJET : Budget Principal 440 : Décision Modificative n°4

Les prévisions budgétaires concernant les contributions aux syndicats de collecte d'ordures ménagères avaient été sous-estimées : 41 000€

Il convient également de prévoir le versement d'une subvention complémentaire au CIAST d'un montant de 20 000€.

AR PREFECTURE

024-200041150-20211123-DE2021132-DE
Regu le 29/11/2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

 **DE DIMINUER** de 61 000€ les crédits prévus à l'article budgétaire 2317 opération « signalisation communautaire » qui ne seront pas engagés cette année ;

 **D'AUGMENTER** d'autant le chapitre 65 « charges de gestion courante » ;

 **D'APPROUVER** la décision modificative n°4 telle que présentée ci-dessous :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-61 000,00		
Virement à la section d'investissement	023 020	-61 000,00		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		61 000,00		
Autres contributions	65548 812	41 000,00		
CCAS	657362 61	20 000,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				-61 000,00
0001 - Opérations financières				
Virement de la section de fonctionnement			021 020	-61 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		-61 000,00		
2110 - Signalisation communautaire				
Immo. corpor. en cours - Immo. corporelles reçues au titre d'une	2317 020	-61 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		-61 000,00		-61 000,00

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 25/11/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

AR PREFECTURE

024-200041150-20211123-DE2021132-DE
Regu le 29/11/2021